

## **Inquiétudes du Collectif Handicaps après l'annonce des feuilles de route des ministres et des missions du CNR**

**Paris, le 6 septembre 2022. Des feuilles de route qui, toutes, n'évoquent pas la politique du handicap et mettent à mal l'interministérialité, un Conseil National de la Refondation (CNR) qui met un terme à l'ambition d'une politique de l'autonomie, le constat est malheureusement sans appel : encore une rentrée manquée pour le Gouvernement sur la politique du handicap !**

A un mois du Comité Interministériel du Handicap (CIH), le Collectif Handicaps s'interroge sur la volonté affichée par le Gouvernement de mener une politique interministérielle et cohérente du handicap.

### **La politique de l'autonomie semble être enterrée par le Gouvernement**

Après la déclaration estivale du ministre Jean-Christophe Combe qu'il n'y « aura pas de loi Autonomie », et alors que le quatrième thème abordé par le CNR s'est transformé en « bien vieillir », en lieu et place du « soutien à l'autonomie », le Collectif Handicaps s'étonne et s'inquiète que le Gouvernement écarte à dessein la politique de l'autonomie, enjeu pourtant essentiel des prochaines années. En se focalisant uniquement sur les enjeux liés au vieillissement, l'Etat oublie notamment l'enjeu de la suppression de la barrière d'âge pour une prestation Autonomie universelle.

Le Collectif Handicaps appelle donc les membres du CNR à sortir de la commande et affirmer avec force une plus grande ambition.

Il note également qu'aucune association indépendante représentative des personnes en situation de handicap n'est associée au CNR, dont les missions et les modalités de travail restent d'ailleurs extrêmement floues et redondantes avec le CESE, récemment réformé. Cette mise à l'écart des associations va complètement à l'encontre des observations du Comité des Nations Unies pour les Droits des Personnes Handicapées.

### **Tous les ministères sont concernés par les enjeux relatifs au handicap**

Par ailleurs, alors que la Première Ministre avait exprimé son intention de faire figurer le handicap dans chaque feuille de route ministérielle, certaines d'entre elles restent floues sur

les missions concrètes des ministres pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap (accessibilité, ressources, compensation, etc.). Certaines n'abordent même pas le sujet, alors que toutes les politiques publiques doivent prendre en compte les besoins et aspirations des personnes en situation de handicap, citoyennes à part entière.

Face à ces rendez-vous ratés, le Collectif Handicaps alerte le Gouvernement sur la nécessité de co-construire, avec les associations représentatives, la feuille de route du CIH du 6 octobre prochain. Il est urgent de connaître sa vision et ses propositions sur les axes de réforme concrets concernant la 5<sup>ème</sup> branche Autonomie, l'accessibilité universelle ou encore les ressources.

Les travaux préparatoires à la Conférence Nationale du Handicap (CNH) de février 2023 doivent aussi se lancer le plus rapidement possible : les associations se tiennent prêtes à participer à la construction d'une véritable politique permettant à toutes les personnes en situation de handicap de pouvoir s'autodéterminer dans tous les actes de la vie.

Le Collectif Handicaps sera également très attentif à l'examen des textes budgétaires : à budget constant, la politique de soutien à l'autonomie ne saurait répondre complètement aux besoins des personnes. Plus que de belles promesses, il attend des actes, et ce, dès l'automne.

Contact presse :

Stéphane Lenoir – 06 14 85 42 62 – [stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr](mailto:stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr)